



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

13 rue Ballu - 75009 PARIS

www.cpnefp-pharmacie.org

adresse de courriel : info@cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 11 juillet 2022 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux personnes habilitées à délivrer le médicament au public dont les titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **SAINT LAURENT DU VAR (06)** à :

BAILI épouse HAMILA Donia
BOUTIN Marie
GAZELLE Léa
MAHJOUB Syrinne

Fait à Paris, le 11 juillet 2022
le président du jury,



Christelle DEGRELLE

Décision à titre purement informatif.

*Seul le diplôme signé par le président du jury fait foi et atteste de la possession du CQP.
Cette publication est effectuée sous réserve des éventuelles erreurs matérielles.*